

**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 19 juin 2014 à 19h30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Madame et Messieurs:

Pauline Giguère, représentante de Sainte-Aurélie
Mathieu Poulin, représentant de Saint-Théophile
Germain Paquet, représentant de Saint-Évariste de Forsyth
Jeannot Drouin, représentant du Village du Lac Poulin
Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset
Jean-Marc Doyon, représentant de Saint-Benoît-Labre
St-Georges Cloutier, représentant de Saint-Zacharie
Elzéar Dupuis, vice-président et représentant de Saint-René
Marcel Busque, représentant de Notre-Dame-des-Pins
Daniel Campeau, représentant de Saint-Honoré de Shenley
Jean-Marie Dionne, représentant de Saint-Philibert

Formant quorum sous la présidence de Madame Christine Caron, vice-présidente et représentante de Saint-Simon-les-Mines.

Monsieur Christian Bégin, conseiller municipal à St-Gédéon de Beauce assiste également à cette assemblée.

Est également présent Monsieur Roger Turcotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

RÉSOLUTION NO: 4558-14

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur St-Georges Cloutier
APPUYÉ par Madame Pauline Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté tel que présenté en y ajoutant les items suivants :

- 9.1 Dossier halocarbures;
- 9.2 Alarme incendie SMBR;
- 9.3 Débroussailleuse;
- 9.4 Interrupteur pour génératrice.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4559-14

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE TENUE
LE 22 MAI 2014**

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Jeannot Drouin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 22 mai 2014 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Le secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions.

- Les autorisations de dépenses en date du 19 juin 2014;
- Le tonnage de matières résiduelles acheminées au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités membres de la Régie au cours du mois de mai 2014;
- Le tonnage des matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de mai 2014, selon les données transmises par l'entrepreneur au dossier;
- L'état des revenus et dépenses de la Régie au 31 mars 2014, de même que le solde des différents fonds à la même date.

RÉSOLUTION NO: 4560-14

ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Germain Paquet
APPUYÉ par Madame Pauline Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les chèques suivants :

**#C-1400316 à #C-1400395 inclusivement de même que les chèques
#P-1400178 à #P-1400236 inclusivement pour un déboursé total de
194 452.08\$.**

ADOPTÉE

À 19h46, Monsieur Éric Maheux, président et représentant de Saint-Proper prend son siège.

AVIS DE MOTION ET DISPENSE DE LECTURE

Je, Elzéar Dupuis, administrateur à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, donne avis qu'il sera soumis pour acceptation lors d'une prochaine réunion de ce conseil, un règlement ayant pour objet d'adopter le budget nécessaire à la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour l'exercice financier 2015.

Je donne également par le présent avis, dispense de lecture dudit règlement lors de l'assemblée où il sera adopté.

RÉSOLUTION NO: 4561-14

APPEL D'OFFRES PUBLICS ET/OU SUR INVITATION POUR 2015

**IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron
APPUYÉ par Monsieur Jeannot Drouin
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à aller en appel d'offres publics et/ou sur invitation pour différents services et/ou fournitures nécessaires à la Régie au cours de l'année 2015, tels essence, diesel, granulats, location de machinerie, etc.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO: 4562-14

COLLECTE DE FEUILLES MORTES ET ARBRES DE NOËL

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Jean-Marc Doyon
APPUYÉ par Madame Pauline Giguère
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE ce conseil autorise son secrétaire-trésorier à préparer les collectes de feuilles mortes pour l'automne 2014 et d'arbres de Noël pour l'hiver 2015 comme par les années passées.

ADOPTÉE

DOSSIER HALOCARBURES

En 2009, les services de Monsieur Vincent Quirion de St-Côme-Linière avaient été retenus afin que la Régie récupère les halocarbures des appareils de réfrigération qu'elle reçoit à son écocentre et ce, conformément à l'article 10 du règlement sur les halocarbures (Rés. #3780-09).

Monsieur Quirion a fait parvenir à la Régie sa facture #292 datée du 05 février 2014 réclamant outre la somme de 114.00\$ pour 3h10 de travail effectué, une somme de 140.00\$ pour la fourniture d'outils personnel utilisés pour effectuer le travail cité précédemment depuis 2009, plus 8.00\$ pour la fourniture de colle contact.

Monsieur Quirion a également déposé un document daté du 19 juin 2014, lequel explique ses futurs honoraires si la Régie désire utiliser ses services dans le futur.

Monsieur Quirion est présent à l'assemblée et il explique les documents cités précédemment. Il donne également sa compréhension du dossier depuis 2009.

Suite à la demande du président, Monsieur Roger Turcotte, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie donne sa version dans ce dossier.

À 20h14, les administrateurs décrètent le huis clos afin de discuter de ce dossier et demandent au directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Roger Turcotte de rester pour répondre à leurs questions si besoin.

À 20h23, le huis clos est levé.

RÉSOLUTION NO: 4563-14

DEMANDE DE MONSIEUR VINCENT QUIRION (Dossier halocarbures)

CONSIDÉRANT la demande de remboursement s'élevant à 148.00\$ pour diverses fournitures déposées par Monsieur Vincent Quirion (facture #292 datée du 05-02-2014);

CONSIDÉRANT les discussions intervenues à ce sujet et les explications reçues lors de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

QUE ce conseil n'acquiesce pas à la demande de remboursement d'une somme de 148.00\$ formulée par Monsieur Quirion.

ADOPTÉE

AUTRES SUJETS

INTERUPTEURS D'URGENCE AU SMBR

Une rencontre à ce sujet aura lieu le 08 juillet prochain avec Messieurs Pépin et Mercier, ingénieurs.

ALARME D'INCENDIE SMBR

Le dossier d'alarme incendie au SMBR est reporté à une prochaine assemblée. Monsieur Jeannot Drouin, administrateur parlera avec Monsieur Daniel Paquet, d'Alarme 911 dans ce dossier.

DÉBROUSSAILLEUSE

Monsieur Michel Breton, représentant de St-Hilaire de Dorset se dit disponible à accompagner Monsieur Denis Fortier de la Régie, afin d'évaluer la possibilité d'échanger la faucheuse que possède la Régie pour une débroussailleuse de type latérale.

RÉSOLUTION NO: 4564-14

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Elzéar Dupuis
APPUYÉ par Monsieur Michel Breton
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

QUE la présente assemblée soit levée à 20h48.

ADOPTÉE

**LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
ET**

ÉRIC MAHEUX

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

ROGER TURCOTTE